



# harpej

## HARMONISATION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

### Les enfants au centre du projet

L'office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) s'est engagé à faire régulièrement le point de situation sur l'avancement du projet stratégique du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) de l'harmonisation de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Le no 2 de la Newsletter Harpej fait le point sur son avancement selon ses 4 axes et sur la participation des bénéficiaires : les enfants au centre du projet.

Dans la majorité des cas, les sous-groupes qui ont été lancés démarrent leurs réflexions par une analyse de l'existant, afin de déterminer les points forts et les points à améliorer du dispositif actuel. Chaque professionnel.le présent dans le sous-groupe exprime le point de vue de l'entité qu'il représente et l'enrichit avec sa propre expertise terrain. Ces analyses permettent d'identifier les axes d'amélioration prioritaires et d'exprimer des propositions qui mettent en corrélation les besoins relevés par les professionnel.le.s, les améliorations attendues et des premières idées à explorer par la suite. Toutes les nouvelles idées d'innovation récoltées à cette occasion sont prises en considération pour être priorisées et proposées aux instances de gouvernance (Bureau OEJ, Comité de pilotage d'Harpej, etc.). Un arbitrage est alors réalisé pour aboutir à une présélection. Dans un deuxième temps, les mesures présélectionnées lors de ce processus seront explorées de manière plus précise par les groupes, pour faciliter la prise de décision (qui ? comment ? où ? quand ?).

En parallèle, partant des questions générales développées dans les feuilles de route, un certain nombre de thèmes émergent comme par exemple, les valeurs, les différentes notions de secret, la formation.

### Présentation de quelques exemples des réflexions en cours dans chaque axe

**axe<sup>1</sup>**

Soutien à la séparation parentale

**axe<sup>2</sup>**

Evaluation de l'enfant en danger

**axe<sup>3</sup>**

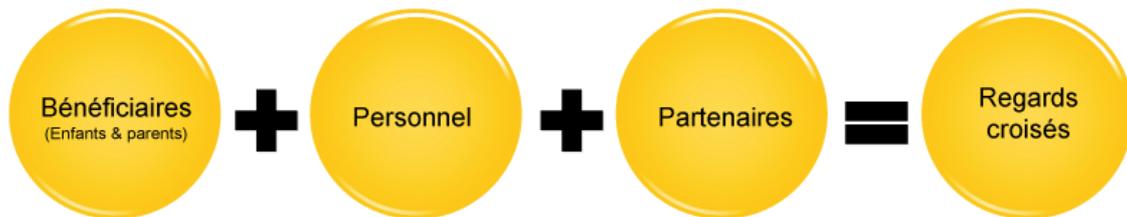
Adaptation de l'offre du dispositif de protection

**axe<sup>4</sup>**

Révision des missions et fonctionnement du SPMi

## Participation des enfants : un changement de paradigme

Le projet Harpej combine plusieurs approches. Il aurait pu se centrer sur les prestations (nous privilégierions les professionnel.le.s et ce sont les prestations qui cadrent la réflexion) ou alors sur le fonctionnement (les réflexions doivent entrer dans le cadre fonctionnel actuel) ou encore sur les bénéficiaires (ils sont au cœur des réflexions et seuls leurs apports orientent les futures modifications). Dans le projet Harpej, l'OEJ souhaite ouvrir la participation afin que les points de vue s'enrichissent mutuellement.



Les points communs à ces différentes approches sont de réaliser une analyse des besoins, un recueil d'améliorations qualitatives et d'intégrer ces publics dans les processus de réflexions et d'évaluation.

En particulier pour les bénéficiaires, il faut écouter et prendre à bord des réflexions leurs constats et idées.

En cela, l'office répond à certains objets parlementaires (les enfants sont-ils entendus? Les parents sont-ils pris en considération à l'occasion des décisions qui les concernent?) et à une partie des recommandations du rapport 112 de la cour des comptes.

Mais cela s'inscrit également dans un contexte très dense sur le sujet de [la participation en Suisse](#).



## Enquête de satisfaction : un premier pas vers les bénéficiaires

Via Harpej, l'OEJ cherche donc à favoriser la participation des bénéficiaires à la réflexion sur les dispositifs qui les concernent.

L'OEJ a choisi de débiter par une enquête de satisfaction destinée aux mineur.e.s placé.e.s en foyer. Un second volet de l'enquête s'intéressera à la satisfaction des parents d'ancien.ne.s mineur.e.s placé.e.s. Il est prévu de reconduire cette démarche de manière régulière afin de pouvoir comparer les résultats dans le temps.

Le secteur études et statistiques de l'OEJ est chargé de cette enquête, qui s'inspire d'un questionnaire valaisan rédigé par des enfants et mis gracieusement à disposition par ce canton. Ce questionnaire est facile d'accès, relativement court et disponible en ligne. L'équipe de recherche s'appuie sur une méthodologie éprouvée, mise en discussion auprès du groupe projet Harpej, qui définit les orientations, propose et préavisé les principales décisions y afférentes.

Cette démarche, volontairement ouverte et transparente, permet de garantir la fiabilité des résultats obtenus, lesquels seront rendus publics dans un rapport scientifique, en qualité de livrable d'Harpej.

L'anonymat des enfants et des adultes sondés dans cette enquête sera strictement respecté. Dans ce sens, nous veillerons scrupuleusement à ce qu'il soit impossible d'identifier une personne ou un foyer, les résultats étant présentés de manière agrégée.

Les éléments recueillis nous permettront de nourrir les réflexions des sous-groupes. Cette démarche sera complétée par la réalisation de focus groupes avec des bénéficiaires sur les thèmes explorés avec les professionnel.le.s de l'OEJ et de leurs partenaires.



## Sophia Procofieff

Cheffe du service d'autorisation et surveillance des lieux de placement (SASLP)  
Cheffe du sous-groupe "Exercice du droit de visite pour enfants placés" (axe 3)  
Membre du sous-groupe "Place du SPMi dans le dispositif" (axe 4)

[Lire l'interview](#)

## Catalina Cure

Intervenante en protection de l'enfant au service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale (SEASP)  
Membre du sous-groupe "Surveillance des relations personnelles" (axe 1)

[Lire l'interview](#)

## Madeleine Mirabaud

Médecin adjointe et responsable de la consultation groupe protection de l'enfance (GPE), HUG  
Membre de plusieurs groupes du projet

[Lire l'interview](#)



## **Nous avons une mission commune. Protéger les mineurs et promouvoir leur bien-être.**

**DIP.** Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
**OEJ.** Office de l'enfance et de la jeunesse

### **Comment contribuer au projet ?**

Différentes possibilités peuvent être utilisées : en intégrant un sous-groupe, en participant au focus-group sur des questions précises, en répondant à des questionnaires, en transmettant un document. Chaque idée compte et peut être prise à bord des réflexions.

### **Une idée, une suggestion, un document à partager ?**

N'hésitez pas à écrire à cette adresse mails : [projet-oej@etat.ge.ch](mailto:projet-oej@etat.ge.ch)

**Votre expertise est précieuse...**

**REJOIGNEZ-NOUS**

**Ensemble,  
nous pouvons et nous allons changer les choses !**

**harpej**  
HARMONISATION DE LA PROTECTION  
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ceci est un envoi automatique. Merci de ne pas répondre à ce message.  
Vous recevez cet email car vous vous êtes inscrit-e cette newsletter